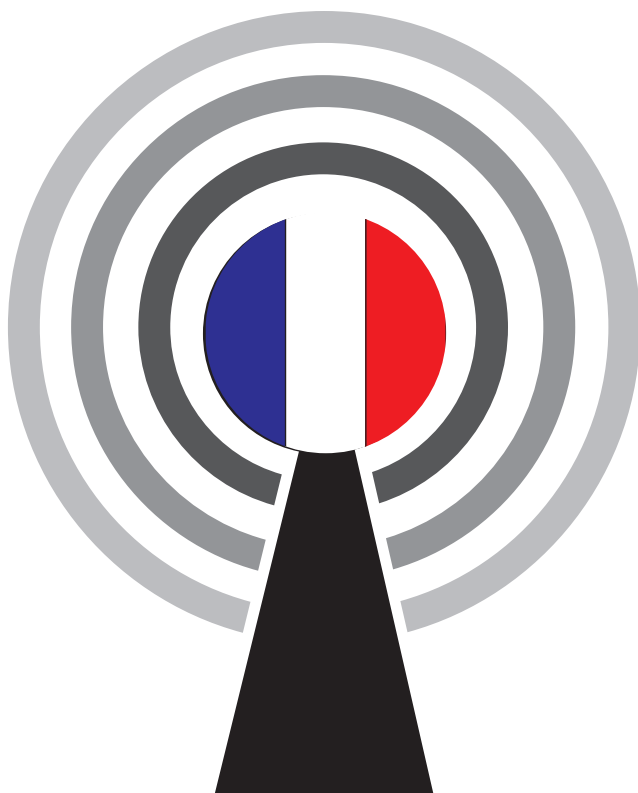


Guide (non officiel) des réseaux d'affaires francophones

La francophonie économique n'a pas d'existence juridique ou institutionnelle : aucun traité commercial préférentiel ne lie les pays francophones entre eux. C'est avant tout une nébuleuse de relations bilatérales, mais aussi d'associations, clubs, réseaux, qui ont le français, parfois même la culture des affaires inspirée du droit écrit, en partage. Ce qui en fait un incontestable atout à l'international. À condition d'avoir un guide...



Depuis le rapport Attali de 2014 sur la francophonie*, considéré en France comme une bible incontournable sur les perspectives du « soft power » à la française, nul ne doute plus que la langue française est un atout pour se développer à l'international : entre les 54 pays de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), les pays non-membres mais francophones

(Algérie...), et ceux disposant d'une forte communauté francophone (Israël...) ou francophiles (Nigeria...), cet espace géolinguistique « francophilophone » regroupe 230 millions de personnes qui ont cette langue en partage. Avec le boom démographique en Afrique, il pourrait être triplé pour atteindre 770 millions en 2050. Or, selon des études citées par ce rapport,

« deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas ». Tout est dit dans cette phrase.

Attention toutefois à une vision trop franco-française. « La francophonie est une diversité culturelle » avertit ainsi Jean-Dominique Assié, qui dirige l'Université Senghor d'Alexandrie. « C'est aidant de

s'exprimer en français pour travailler avec les entreprises francophones mais il ne suffit pas de parler français, il faut aussi s'adapter à la culture (de son interlocuteur dans les affaires) et il faut aussi mieux se connaître pour mieux s'apprécier et travailler ensemble » estime Isabelle Quentin, responsable du Carrefour Femmes d'affaires francophones et membre du Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ). « Le fait de parler français vous permet de vous connecter plus 'personnellement' avec des businessmen qui sont 'french educated' comme les Libanais très présents dans la région, mais aussi les Maghrébins, certains ressortissants de pays d'Afrique francophone, des Belges, des Suisses, des Québécois, et certains Émiratis » souligne de son côté Yves-Michel Gabay, directeur général de la société iRevolution Middle East et ambassadeur du Club FrenchFounders de Dubaï.

Attention aussi à un tropisme trop africain de la francophonie vue de France, qui peut faire ressurgir les vieux démons de la « françafrique », cette nébuleuse de réseaux politico-économiques affairistes franco-africains qui plombe encore aujourd'hui la perception des relations économiques entre l'Hexagone et le continent : « la francophonie doit être dissociée de la France, même si celle-ci en est un pilier », considère ainsi Mounir Rochdi, consultant international en intelligence compétitive et fondateur du cercle de réflexion Think-Tankers.

Si le rapport Attali, prônait une stratégie ambitieuse de la France pour développer la francophonie comme outil de *soft power* – jusqu'à favoriser une Union économique –, force est de constater qu'il n'a pas été suivi d'effet. L'OIF elle-même peine à sortir de son rôle politico-diplomatique et à susciter une structuration des milieux d'affaires francophones depuis l'adoption d'une stratégie économique pour la francophonie en 2014, à l'occasion du Sommet de Dakar. Le prochain Sommet de la francophonie à Erevan (11-12 octobre) sera à cet égard un test : il doit être précédé d'un

« La francophonie est une diversité culturelle »

forum économique censé servir de cadre au lancement d'un réseau des ministres francophones en charge du numérique et d'un réseau des entrepreneurs et des organisations patronales francophones.

En France, le Medef, Medef International et les conseillers du commerce extérieur (CCE) planchent sur des propositions dans le cadre d'un groupe de travail informel : « nous essayons de réfléchir de façon pragmatique à une doctrine comme à une offre structurée dans ce domaine », indique Charles-Henry Chenut, avocat français et CCEF. « Il y a un désir fort des milieux d'affaires français et francophones de s'organiser dans le cadre de la francophonie », confirme-t-il, citant, parmi les pays les plus actifs dans cette réflexion, outre la France, la Belgique, le Canada et le Maroc. Mais pour lui, une certitude : pour que ça marche, il faudra une volonté politique appuyée et que la solution soit fortement inspirée des besoins exprimés par les entreprises elles-mêmes.

En attendant, il existe bel est bien une francophonie économique et internationale, diverse culturellement, mais c'est une vaste nébuleuse d'associations, clubs, réseaux d'affaires francophones, qui témoigne d'un dynamisme incontestable. Les prochaines Rencontres d'affaires francophones, organisées le 8 novembre 2018 à l'initiative d'un acteur privé, la société française de conseil Mission International, en sont un exemple. La richesse du premier annuaire non officiel des réseaux d'affaires francophones que nous proposons dans les pages qui suivent le confirme.

Dossier réalisé par Christine Gilguy avec Venice Affre.

* « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable », J. Attali - Rapport à François Hollande, président de la République française, août 2014.

« Il y a un désir fort des milieux d'affaires français et francophones de s'organiser dans le cadre de la francophonie »
